

Signé

Monsieur Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale
et du contrôle budgétaire*

Madame Brigitte BAULAND

Députée suppléante

M. Jean-Baptiste LEMOYNE

*Secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, de
la politique commerciale et du tourisme*

Ministère des Affaires Etrangères

37, Quai d'Orsay

75 007 PARIS

Nos réf : FB/FL 216 - 05 - 2020

Aubenas, le 12 Mai 2020

Monsieur le Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur les inquiétudes des gérants indépendants de camping à l'approche des décisions que le gouvernement va être amené à prendre dans la perspective des congés estivaux.

Ces professionnels ont le sentiment que la France accuse un certain retard par rapport aux autres pays sur la gestion de la crise, avec des conséquences directes et concrètes pour le tourisme.

Ils notent ainsi que le gouvernement Néerlandais, a déjà statué sur l'ouverture de ses campings et ses installations sanitaires. Les campings y sont ainsi déjà ouverts pour tout client « autonome » en équipements sanitaires (caravanes, camping-cars, location de meublés) et à partir du 1er juillet tous les blocs sanitaires pourront ouvrir.

Depuis la conférence de presse du 4 mai dernier du premier ministre néerlandais, les campings français sont confrontés à un afflux massif de désistements fermes de la part de clients étrangers qui ont envie et besoin d'organiser leurs vacances, et qui ne peuvent plus attendre de savoir si les campings français ouvriront, ainsi que les départements qui seront susceptible de les accueillir.

Dans un département comme l'Ardèche ce phénomène est particulièrement prégnant.

Ces professionnels craignent aujourd'hui que leurs autres clients étrangers étant fixés plus tôt prennent le même type de décisions.

Ces professionnels indépendants redoutent également que la reprise tardive de l'activité bénéficie essentiellement aux grands groupes et chaînes de campings. Ces derniers étant plus à même de récupérer les clients osant et pouvant réserver des vacances au dernier moment, grâce à leur force de communication avec laquelle aucun camping de taille petite ou moyenne ne peut rivaliser.

Dans cette perspective, il est indispensable de prévoir un plan de soutien aux campings indépendants.

En ce sens, il serait souhaitable que sous l'égide de votre ministère et en lien avec les offices de de tourisme soit mis en œuvre d'un plan de communication d'envergure permettant ainsi d'informer au mieux les clients afin de garantir à minima une saison qui s'annonce déjà compliquée.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette proposition, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération.

Avec mon soutien

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

